



PARENTS-SECOURS

Parents-Secours assure depuis 1976, la protection des enfants partout dans la province.

Vous aussi pourriez devenir, aujourd'hui même, un refuge Parents-Secours !



Parents-Secours existe toujours !

Depuis 1976, Parents-Secours offre un réseau de foyers-refuges afin d'assurer la sécurité des enfants québécois.

De concert avec les services policiers de la province et garant de son expérience passée, Parents-Secours conclut toujours plus d'ententes de partenariat avec les centres de la petite enfance et les services de garde et ce, sur tout l'ensemble du territoire.

Chaque jour, c'est plus de 10 000 bénévoles qui unissent leur force afin de parvenir ultimement à sécuriser chacun des quartiers de l'ensemble des villes du Québec !



© PPSCI 1968

PARENTS-SECOURS

Depuis 1976

Pourquoi adhérer au programme Parents-Secours ?

Imaginez un instant que votre enfant se retrouve seul, en détresse dans la rue ?

Julien s'est blessé à vélo et arrive difficilement à se déplacer.

Billy est poursuivi par d'autres jeunes cherchant à l'intimider.

Romy ne retrouve plus le chemin du retour à la maison.

Un orage violent éclate et contraint Alex à trouver refuge rapidement.

Peu importe la raison, vous seriez certainement rassurés de savoir que votre enfant peut entrer en toute sécurité dans un lieu arborant l'affiche Parents-Secours !

Et pourquoi ne feriez-vous pas vous aussi partie de la grande famille Parents-Secours ?

Comment puis-je être certain que les parents-secours sont des gens dignes de confiance ?

Tous les lieux autorisés à placer l'affiche Parents-Secours dans leur fenêtre ont fait l'objet d'une vérification de leurs antécédents et ce, pour tous les résidents, de 12 ans et plus, habitant sous un même toit. Afin de s'assurer que l'endroit demeure sécuritaire en tout temps, les informations données et confirmées sont révisées à chaque 2 ans.



Accueillir, sécuriser et communiquer

Plusieurs hésitent à devenir parents-secours pour de mauvaises raisons.

Par exemple, ils ne sauraient appliquer correctement les techniques de premiers soins, ou encore, ils n'auraient pas les capacités ni le temps d'alimenter correctement leur pensionnaire occasionnel.

Les parents-secours n'ont en réalité que trois actions à réaliser lorsqu'on frappe à leur porte pour demander de l'aide.

- 1) **ACCUEILLIR** la personne en détresse.
Parents-Secours vient en aide aux enfants et aux aînés de la province.
- 2) **SÉCURISER** la personne en détresse. Qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un aîné, il sera rassuré que le danger soit derrière lui et qu'il n'a plus qu'à se laisser prendre en charge.
- 3) **COMMUNIQUER** avec les personnes ressources, dépendamment de la situation à laquelle ils seront exposés.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

« Puis-je être un parents-secours même si je travaille toute la journée ? »

Oui !

« Devrais-je ouvrir ma porte à des personnes qui me paraissent louches ? »

Non ! Votre sécurité reste primordiale !

Depuis 1976, nous n'avons jamais été victime d'incident malheureux. Par contre, si vous doutiez le moindre des intentions d'une personne sollicitant votre aide, laissez-la vous donner de l'information tout en gardant votre porte verrouillée. Communiquez avec la police au besoin.

« N'est-ce pas obligatoire de venir en aide à toute personne en détresse, affiche-fenêtre ou pas ? »

Tout à fait ! Selon le code criminel, tout individu au Québec se voit dans l'obligation de venir en aide aux gens en détresse. Toutefois, les enfants ont appris tôt à se méfier des inconnus. Si on leur a enseigné à trouver refuge là où sont les affiches-fenêtre Parents-Secours, ils iront avec confiance à cette enseigne et vers les adultes qui y habitent.

« Y-a-t-il un minimum d'heures obligatoire pour arborer l'affiche-fenêtre ? »

Non ! Les gens qui deviennent parents-secours ont à coeur le bien-être des enfants et des aînés. Ils placent spontanément leur affiche-fenêtre lorsqu'ils sont disponibles. Vous pouvez aussi être à la maison et décider de retirer votre affiche-fenêtre. Comme vous n'êtes pas obligés de la placer lorsque vous êtes présents à la maison, il ne s'agit pas plus d'un incitatif pour les voleurs que la présence de votre véhicule dans votre espace de stationnement.



PARENTS-SECOURS

NOS AÎNÉS

Depuis 1992, Parents-Secours ouvre aussi la porte aux aînés !

Perdu ? Blessé ? Désorienté ?
Apeuré ? Malade ? Poursuivi ?

En tout temps, nos aînés peuvent
trouver refuge auprès de
Parents-Secours !



Parents-Secours pour les aînés, vraiment ?

Depuis 1976, Parents-Secours vient en aide aux enfants de la province. Mais il est important d'ajouter que les aînés sont également pris en charge depuis 1992.

Parents-Secours assure la protection des personnes âgées en leur offrant un réseau de foyers-refuges. De plus, l'organisme contribue à promouvoir la prévention des situations à risques, en leur offrant une information pertinente.

Dans le besoin, il faut tout simplement repérer les affiches-fenêtres rouges et blanches, représentant un adulte tenant un enfant par la main!

Quelques conseils de sécurité

- 1- Marchez toujours dans des endroits bien éclairés. Si possible, marchez accompagnés.
- 2- Marchez avec confiance et soyez conscients de ce qui vous entoure. Repérez les affiches-fenêtres Parents-Secours.
- 3- Ayez toujours une carte d'identité avec vous.
- 4- Gardez vos portes fermées à clé en tout temps.
- 5- N'étalez jamais d'importantes sommes d'argent en public.
- 6- Rapportez à la police tout incident suspect.
- 7- N'ouvrez jamais la porte à un inconnu jusqu'à ce que vous soyez certains de son identité et de l'objet de sa visite.
- 8- Faites connaissance avec vos voisins.

Pour des conseils de prévention contre les abus de toutes sortes, rendez-vous sur notre site internet www.parentssecours.ca afin de visionner notre vidéo animée par Madame Shirley Théroux.

Et si vous deveniez vous-aussi Parents-Secours ?

Quand vient l'âge de la retraite, certains ont envie de se sentir utiles. Ils sont davantage disponibles pour oeuvrer dans leur communauté. Vous pourriez devenir un support indispensable pour les enfants et les aînés de votre voisinage et rendre votre quartier plus sécuritaire !

Vous avez du temps à consacrer au bénévolat?

Le comité Parents-Secours de votre ville ou de votre secteur a toujours besoin de bénévoles pour administrer, organiser ou participer aux diverses activités de l'organisme. Les personnes disponibles collaborent également avec les autres associations du milieu. Voilà une excellente occasion de rendre de grands services à votre communauté tout en socialisant et en restant actif !





PARENTS-SECOURS

Pour devenir foyers-refuges ou pour
toutes autres informations :

Parents-Secours du Québec Inc.

17, rue Fusey

suite 203

Trois-Rivières, Québec

G8T 2T3

Téléphone : **1.800.588.8173**

info@parentssecours.ca

www.parentssecours.ca

Ligne aide abus aînés **1 888 489-2287**

Ligne tel jeunes **1 800 263 2266**

Partenaire majeur

Famille et Aînés
Québec 